

5^e TOURNOI des « VIEILLES POULES »
DOUBLES VETERAN de CHANTECLER BORDEAUX
Samedi 26 Novembre 2022

Tournoi autorisé par la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton sous le numéro 2201468.

Date : Samedi 26 Novembre 2022

Lieu : Salle Nelson Paillou, 53 rue Pauline Kergomard, 33 000 Bordeaux

Horaires : de 8h à 21h, pointage des licences une demi-heure avant.

Catégories : Le tournoi est ouvert aux joueuses/joueurs de la catégorie vétérans (V1 à V8) de niveaux N3, R, D et P.

Les tableaux seront faits en tenant compte des CPPH. Le comité d'organisation se réserve toutefois le droit de regrouper certaines catégories si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Tableaux : Double hommes et double dames le matin, doubles mixtes l'après-midi. Tous les tableaux débiteront en poules et continueront en élimination directe.

Inscriptions : Les droits d'inscription sont de 15 € pour un tableau et 20 € pour deux tableaux.

Date limite d'inscription

Les feuilles d'inscription devront parvenir au plus tard le **Lundi 14 Novembre 2022** (cachet de La Poste faisant foi), impérativement accompagnées du chèque de règlement correspondant (sous peine de nullité) libellé à l'ordre de : **Chantecler Badminton** et adressés à : **Gérald Guégaden, Appt 40 4 rue Claude Debussy 33520 Bruges.**

Les inscriptions sans règlement seront refusées.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Les inscriptions par courriel sont possibles (gguegaden@yahoo.fr), mais ne seront **valides qu'à réception du paiement.**

Le nombre de participants sera limité, dans chaque catégorie, par ordre d'arrivée des feuilles d'inscriptions.

D'éventuels forfaits pourront être enregistrés par téléphone au 06 60 82 04 73 jusqu'au Mercredi 16 Novembre. Au-delà, aucun forfait ne sera remboursé. De même, tout forfait non justifié ne sera pas remboursé.

Gestion du tournoi

Le tournoi est géré par le logiciel fédéral BADNET. Le tirage au sort sera effectué le Jeudi 17 Novembre 2022. L'horaire de convocation de chaque joueur sera envoyé aux responsables des inscriptions en début de semaine précédant le tournoi et sera publié sur badiste.

Points de règlement

Règlement du tournoi conforme au règlement FFBad. Juge-arbitre principal : Régis SICART, juge-arbitre adjoint : Robert BUTLER

Restauration

Une buvette sera à disposition dans la salle durant la journée.

Les conditions sanitaires en vigueur le jour de la compétition ne permettront peut-être pas de proposer les mêmes conditions d'accueil et de logistique qu'habituellement mais nous ferons de notre possible pour vous accueillir dans les meilleures conditions de pratique.

Récompenses

De nombreux lots seront offerts aux vainqueurs dans chaque poule.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONTACTER

Chantecler Badminton Bordeaux par mail :

bureau@badminton-chantecler-bordeaux.org

Le club et ses partenaires



REGLEMENT DU 5^e TOURNOI VETERAN DE CHANTECLER

Article 1

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses vétérans licenciés à la FFBad et en règle avec celle-ci.

Article 2

Dans l'intérêt du tournoi, et en accord avec le juge arbitre, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

Article 3

Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBad.

Point particulier : si le volant touche le plafond :

- au service, le volant est remis une fois
- durant l'échange, le volant est compté faute

Une tenue correcte est exigée (voir circulaire Arbitrage 93/1).

Article 4

Un respect des horaires affichés sera demandé.

Convocation 30 mn avant le premier match joué.

Une présence des joueurs dans la salle sera exigée pour chaque match une heure avant l'horaire indiqué sur l'échéancier.

Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du premier appel.

Cinq minutes après le 3^e appel, tout joueur absent sera déclaré WO.

Tout joueur nécessitant de s'absenter de la salle devra en avertir le Juge Arbitre, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 minutes

Article 5

Les volants sont à la charge des joueurs à parité. Les volants homologués sont :

- joueurs classés **Speed Silver** (plumes)
- joueurs non classés, Yonex Mavis 370 (plastique)

Article 6

Pour chaque tableau, les rencontres se dérouleront par poule, puis par élimination directe. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper certaines catégories si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les classements utilisés seront ceux arrêtés au Samedi 12 Novembre 2022.

Le comité d'organisation n'est pas responsable des vols pouvant intervenir pendant le tournoi dans la salle ou dans les vestiaires

Article 7

En poule, les matchs seront en auto-arbitrage. Les phases finales pourront être arbitrées par les perdants ou par des arbitres officiels, dans la mesure du possible.